

Monsieur,

Etant donné le niveau de langue médiocre de Hollande et surtout, le sabir cacophonique de Sarkozy, vous auriez pu plutôt poser la question : « un président de la république doit-il savoir correctement parler **français** ? ».

Vous rendez-vous compte du caractère profondément choquant, voire provocateur, que les problématiques boboisantes que vous lancez périodiquement pour les francophones qui tiennent à leur langue et à leur pays ? Quand donc lancerez-vous le vrai débat linguistique qui s'impose dans ce pays : la France étant en train de changer subrepticement de langue en tous domaines à l'initiative de ses « élites », comment se fait-il que les candidats, tous autant qu'ils sont, éludent ce débat hautement politique qu'ils se rendent ainsi complices d'un changement de langue parfaitement tyrannique et discriminatoire dont le peuple français n'a jamais discuté (et pour cause, si on lui posait la question, comme sur le Traité de Lisbonne ou sur le M.E.S., les anglicisateurs se verraient opposer un Non tonitruant qu'ils ne respecteraient d'ailleurs pas plus que celui de 2005) ?

Si un jour l'anglais était un pré-requis pour se présenter aux élections, outre que cela ajouterait un obstacle majeur aux candidatures ouvrières et paysannes, et cela alors même qu'aucun engagement à défendre la francophonie n'est requis des candidats (au contraire, la bien-pensance est de casser sa langue maternelle !), cela signifierait tout bonnement que la France n'existe plus et qu'en conséquence l'élection d'un président de la république « française » est privée de toute signification : c'est un proconsul de l'Empire européen ou de l'Empire américain qu'on nous demanderait alors de ratifier, comme c'est déjà le cas en Grèce ou en Italie où les chefs de gouvernement ont été imposés par Bruxelles et par les « marchés » financiers.

Ainsi donc, dans les deux « débats » linguistiques lancés par les journalistes « in » de ce pays moribond, il s'agirait seulement de savoir s'il faut accélérer l'anglophonisation du pays en valorisant la maîtrise de l'anglais chez le futur président, ou de savoir s'il faut exclure le français de son rôle de langue de la République (article II de la constitution) pour mettre en place la « charte européenne des langues minoritaires et régionales » au risque de détruire l'unicité juridique du territoire national. Bref, à quel rythme voulons-nous mourir en tant que nation ? Joli débat démocratique, M. Taddéi !

Mais que diable vous ont donc fait votre pays et votre langue MATERNELLE pour que vous lui portiez ainsi des coups de tous côtés sans avoir jamais un mot pour la défendre ? Les associations de défense du français ne sont-elles rien d'autre pour vous que des repoussoirs pour faire valoir les problématiques même qu'elles rejettent ?

Pauvre petit pays perdu ballotté entre xénophobie d'Etat et autophobie nationale, pauvre intelligentsia parisienne enfoncée dans ses débats à mille lieues de la souffrance populaire, pauvre monde médiatique américanolâtre incapable d'assumer un peu fièrement son héritage universel : celui des Lumières communes, de la république sociale et de la langue magnifique de Molière, de Hugo et d'Aragon !

G. Gastaud